CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E205504** **VALABLE JUSQU'AU** **18/11/2025**

ÉDITÉ LE **21/11/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/06/2018
Forme juridique : SAS
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Evry

Siret : **840 667 612** **00013**
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 2155877-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 191013868 U - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 191013868 U - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : **MVA CONSTRUCTION ET RENOVATION**
Sigle : MVA CONSTRUCTION ET RENOVATION
91 BIS RUE PIERRE BROSSOLETTE
91210 DRAVEIL

Téléphone : 06 09 35 23 97 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : mva.constructionetrenovation@gmail.com

Responsabilité légale :
MORARI VASILE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur,Carreleur,Charpentier,Couvreur,Maçon,Menuisier,Peintre,Plâtrier / Plaquiste,Serrurier métallier,Tailleur de pierres)	19/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	19/11/2024
o Fenêtres de toit	19/11/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/11/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	19/11/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	19/11/2024
o Isolation des combles perdus	19/11/2024

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.